



LE PRÊT PARTICIPATIF CROISSANCE PMI

VOUS AVEZ BESOIN DE FINANCER UN PROJET DE DEVELOPPEMENT EN RENFORCANT VOS FONDS PROPRES :

L'UIMM AQUITAINE a créé pour vous le prêt participatif **CROISSANCE PMI** : des quasi-fonds propres, sans participation au capital.

VOUS AVEZ UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TEL QUE :

- . Mise en œuvre des orientations stratégiques,
- . Mise aux normes environnementales,
- . Une chaîne de production,
- . Développement à l'international,
- . Rachat d'une entreprise (sauf via LBO),
- . Immobilisations incorporelles.

VOTRE ENTREPRISE :

- . A déjà publié 3 bilans.
- . Présente une situation nette positive, avec un ratio de : $\frac{\text{Situation nette}}{\text{Endettement MLT}} > 1$
- . Votre capacité d'autofinancement est supérieure aux échéances à moins d'un an des dettes MLT.
- . Cotation Banque de France au minimum 5+.

DE 100 000 A 400 000 € POUR RENFORCER VOTRE STRUCTURE FINANCIÈRE :

- . Montant limité aux fonds propres de l'emprunteur.
- . Durée : de 4 à 8 ans.
- . Possibilité de franchise de remboursement du capital durant la première moitié du prêt, limitée à 3 ans.
- . Obtention d'un prêt complémentaire d'au minimum un tiers du montant (avec une clause de défaut croisé).

GARANTIE DEMANDÉE : SOUSCRIRE A UN FONDS DE GARANTIE

Il est demandé de souscrire au Fonds de garantie mutuel **CROISSANCE PMI**, à hauteur de 5% du prêt participatif ; souscription remboursable après la dernière échéance du prêt, en fonction des disponibilités du Fonds.

En principe et sauf exception, pas d'autres garanties sur les actifs de l'entreprise ni de caution du dirigeant.

UN COÛT LIMITÉ

- . Taux : coût de refinancement de la banque +2,25%.
- . Pas de participation au résultat demandée à l'entreprise emprunteuse, ni de sortie en capital.
- . Frais d'étude à régler à la CMGM : 1% du montant du prêt.

Contact UIMM AQUITAINE :

Dominique TIREFORT
40, Avenue Maryse Bastié 33523 BRUGES CEDEX
Tél. : 05 56 57 44 36 Fax : 05 56 28 39 41
dtirefort@orange.fr